

Forêt Usagère

L'Association de Défense des Droits d'Usage et de la Forêt Usagère (ADDUFU)

s'est toujours prononcée en faveur de la mise en sécurité de l'ensemble du massif par les moyens les plus appropriés et donc à l'abattage des arbres gênants, mais ne saurait laisser les Usagers se faire spolier de leur bien commun.

Au prétexte de l'urgence du recalibrage des chemins utilisés par les engins de la DFCI pour la mise en sécurité incendie de la Forêt Usagère, l'État essaye une nouvelle fois de passer en force, au mépris des Bailleurs et Transactions, comme il l'avait tenté, sans succès, pour la mise en place d'un Plan simple de gestion.

Ainsi, il cautionne l'intervention d'une entreprise privée pour couper, sous la seule responsabilité des techniciens de la DFCI, des arbres qui appartiennent aux usagers.

En violation de la Transaction de 1917, il accorde même à cette entreprise la faculté de déclarer de son propre chef, le volume des pins prélevés et d'en fixer le prix.

Venez manifester

**devant la sous-préfecture d'Arcachon
mercredi 13 juillet à 17 heures.**



Ne pas jeter sur la voie publique

Forêt Usagère

L'Association de Défense des Droits d'Usage et de la Forêt Usagère (ADDUFU)

s'est toujours prononcée en faveur de la mise en sécurité de l'ensemble du massif par les moyens les plus appropriés et donc à l'abattage des arbres gênants, mais ne saurait laisser les Usagers se faire spolier de leur bien commun.

Au prétexte de l'urgence du recalibrage des chemins utilisés par les engins de la DFCI pour la mise en sécurité incendie de la Forêt Usagère, l'État essaye une nouvelle fois de passer en force, au mépris des Bailleurs et Transactions, comme il l'avait tenté, sans succès, pour la mise en place d'un Plan simple de gestion.

Ainsi, il cautionne l'intervention d'une entreprise privée pour couper, sous la seule responsabilité des techniciens de la DFCI, des arbres qui appartiennent aux usagers.

En violation de la Transaction de 1917, il accorde même à cette entreprise la faculté de déclarer de son propre chef, le volume des pins prélevés et d'en fixer le prix.

Venez manifester

**devant la sous-préfecture d'Arcachon
mercredi 13 juillet à 17 heures.**



Ne pas jeter sur la voie publique